

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 JUILLET 2009

### DELIBERATION

**OBJET : Aménagement du centre commercial – autorisation de signer les marchés**

---

Rapporteur : Daniel LE GALLUDEC

La ville a lancé une consultation relative à des travaux pour la création d'un mail piétons au centre commercial.

Le montant prévisionnel des travaux pour l'ensemble des lots est estimé à 1,7 M€ TTC.

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », après en avoir délibéré, à la majorité de vingt neuf voix pour et trois voix contre,

- AUTORISE le maire ou l'adjoint délégué à signer les différents marchés ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour effectuer toutes les formalités et signer tous les actes nécessaires.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le maire,

Loïc LE MEUR